

Séance du 24 septembre 2026

Date de la convocation : 18/09/2026

Date d'affichage convocation : 18/09/2026

Nombre de Membres		
en exercice	présents	Pouvoirs
32	27	5
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
32	0	0

N°2026-09-146

**Election d'un membre
(remplacement de M. BROUSSES)
de la Commission de contrôle
financier des délégations de
service public (DSP)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de l'établissement, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Thierry FÉLINE, Président, en exercice.

Présents : Mme ALBECQ-MEGIAS Noémie - Mme ANJO Marine - Mme BONFIGLIO Guylène - M. BREYSSE Cédric - M. BROUSSES Philippe - M. BUSSAC Yannick - Mme CAUQUIL-HUGON Christel - Mme CAVAILLÉ Nathalie - Mme CHANRON Nicole - M. CREICHE Jean-Philippe - M. CRESPE Charly - M. EHRET Yves - M. FÉLINE Thierry - M. FILHOL Jean-Pierre - M. LAPISARDI Christian - Mme LASHERMES Sandy - M. MANCEL Thierry - Mme MARCHAND Cristel - M. MARTI Alain - M. MORRA André - Mme MOURRUT Pascale - M. PAPY David - Mme PELLEGRIN-PONSOLE Sophie - Mme PIMIENTO Corinne - M. RAMS Joachim - Mme SCOLLO-OGIER Martine - Mme VANDERBISTE Carine.

Absents ayant donné pouvoir : Mme ANDRÉ-SCANAVINO Chantal pour M. FÉLINE Thierry - M. BONATO Cédric pour Mme MARCHAND Cristel - Mme COMBE Florence pour M. MORRA André - M. DUMONT Christophe pour M. MANCEL Thierry - M. PÉLISSIER Laurent pour Mme PIMIENTO Corinne.

Secrétaire de séance : Mme LASHERMES Sandy.

M. Thierry FÉLINE, Président, expose :

- Vu le Décret-Loi du 30 octobre 1935 organisant le contrôle de l'Etat sur les sociétés, syndicats et associations ou entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'Etat,
- Vu le CGCT et notamment les articles R.2222-1 et suivants,
- Vu l'article L2224-11 du CGCT qui prévoit que les services publics d'eau et d'assainissement soient financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Terre de Camargue et plus particulièrement les compétences en matière d'études, de construction et d'exploitation du réseau d'assainissement collectif et du réseau d'eau potable,
- Vu la délibération n°2018-07-93 du 2 juillet 2018 portant création de la Commission de contrôle des délégations de service public,
- Vu la délibération n° 2026-04-44 du conseil communautaire du 30 avril 2026 portant « élection des membres de la Commission de contrôle financier des délégations de service public (DSP) ».

À la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, de nouveaux membres ont été élus pour siéger au sein de la Commission de contrôle financier des délégations de service public (DSP).

Aussi, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants assistés de Monsieur le Président ont été élus par délibération n° 2026-04-44 du conseil communautaire du 30 avril 2026 :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Cédric BONATO	M. Joachim RAMS
Mme Nathalie CAVAILLÉ	Mme Marine ANJO
M. Jean-Philippe CREICHE	Mme Nicole CHANRON
Mme Guylène BONFIGLIO	M. Thierry MANCEL
M. Philippe BROUSSES	M. Yves EHRET

M. Philippe BROUSSES devant être remplacé au sein de cette commission, il apparaît donc nécessaire de désigner un nouveau représentant titulaire.

Il est ainsi proposé la candidature de M. Yves EHRET comme membre titulaire et Mme Chantal ANDRÉ-SCANAVINO comme suppléante.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire décide à l'unanimité de procéder, à main levée, à cette élection.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'élire M. Yves EHRET comme membre titulaire et Mme Chantal ANDRÉ-SCANAVINO comme suppléante en remplacement de M. Philippe BROUSSES ce qui donne le récapitulatif suivant :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Cédric BONATO	M. Joachim RAMS
Mme Nathalie CAVAILLÉ	Mme Marine ANJO
M. Jean-Philippe CREICHE	Mme Nicole CHANRON
Mme Guylène BONFIGLIO	M. Thierry MANCEL
M. Yves EHRET	Mme Chantal ANDRÉ-SCANAVINO

- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte.

**La Secrétaire de séance,
LASHERMES Sandy**



**Pour copie conforme,
Fait à Aigues-Mortes, le 25 septembre 2026
Le Président,
Thierry FÉLINE**



Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers – (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publicité et/ou notification.